



Forêt Suisse

Association des propriétaires forestiers

La forêt suisse en faits et chiffres



Aide-mémoire

Les valeurs de la forêt

La forêt est et restera toujours un espace de nature et non un objet soumis à la spéculation. Pourtant, il est important d'en connaître la valeur, bien qu'elle soit difficile à définir. Faut-il se baser uniquement sur le prix du terrain? Quelle est la valeur du bois? Et comment évaluer les prestations d'intérêt public fournies par la forêt?

L'exploitation du bois

Chaque année, près de 5 millions de m³ de bois sont récoltés en Suisse, pour une valeur commerciale dépassant 400 millions de francs. Matière première indigène renouvelable, le bois offre de nombreuses possibilités d'utilisation (construction, chauffage, etc.). En un an, un hectare de forêt produit pour plus de 300 francs de bois.

La protection

La forêt protège la population contre les dangers naturels comme les avalanches, les inondations ou les glissements de terrain. Un bon entretien des forêts est, et de loin, la mesure la moins coûteuse pour assurer cette protection. Construire des ouvrages, comme des paravalanches, revient beaucoup plus cher.

Loisirs, détente, récréation

De récentes enquêtes montrent que la forêt est un espace de détente très important pour la population. Sa «valeur récréative» est évaluée entre 2 et 4 milliards de francs par année, soit 2300 francs par hectare! Une prestation que la forêt et ses propriétaires fournissent souvent gratuitement.

Nature et biodiversité

Une forêt gérée de façon durable est d'une importance inestimable et impossible à chiffrer pour la nature et la biodiversité. Un écosystème préservé offre non seulement un habitat à de nombreuses espèces animales et végétales; il sert aussi de zone tampon et de refuge pour une nature de plus en plus exposée à la pression de l'urbanisation et des loisirs.

Paysage et tourisme

La forêt est un élément essentiel de notre paysage et joue un rôle important pour le tourisme. Pour cette branche, l'entretien, l'exploitation et la préservation de nos forêts sont d'une valeur inestimable.

Le CO₂ et l'oxygène

Par la photosynthèse, les arbres emmagasinent du dioxyde de carbone (CO₂) et libèrent de l'oxygène (O₂). Chaque année, quelque 2,2 millions de tonnes de CO₂ néfaste pour le climat sont ainsi soustraites de l'atmosphère, ce qui équivaut à une contre-valeur de plus de 24 millions de francs en certificats d'émission de CO₂. Simultanément, la forêt produit de l'oxygène, O₂ vital pour les êtres humains, et elle purifie l'air de ses polluants, prestation ô combien précieuse!

L'eau potable

Le sol des forêts filtre très efficacement l'eau qu'il reçoit, notamment l'eau de pluie. Souvent, celle-ci n'a plus besoin d'être traitée pour être utilisée comme eau potable, ce qui génère des dizaines de millions de francs d'économie.

La valeur commerciale d'une forêt se situe généralement dans une fourchette allant de 50 centimes à 5 francs par m².

La valeur de cette prestation de filtration des eaux atteint entre 30 et 60 francs par an et par hectare de forêt.

L'estimation de la valeur d'une forêt

En général, l'estimation de la valeur commerciale d'une forêt est effectuée par des bureaux d'ingénieurs ou par le service forestier cantonal. Trois facteurs principaux sont pris en considération:

- > Le sol a une influence déterminante sur la croissance des arbres, la composition des peuplements et de nombreux autres paramètres. Les terrains profonds, favorables à la croissance améliorent la vitalité, la stabilité et finalement le rendement. Le sol est en quelque sorte l'équivalent du «capital de base» ou des avoirs sur un compte bancaire.
- > Le peuplement, soit l'ensemble des arbres poussant sur une surface donnée, constitue le produit du capital «sol forestier». Le bois peut être récolté et vendu. Le bénéfice qui en résulte est comparable aux intérêts d'un compte bancaire, d'où l'importance de relever la composition du peuplement (essences, classes d'âges, densité, proportion de lisière, etc.) et donc sa valeur à un moment donné.
- > La notion d'exploitation forestière englobe des facteurs importants pour la sylviculture comme la desserte, la pente ou l'état d'entretien de la forêt. Ceux-ci influencent le coût de la récolte. Plus il est élevé, moins il laisse de bénéfice, produit des intérêts du sol. Ce critère d'évaluation est assimilable aux frais de dossier d'une banque.

Ces trois facteurs sont examinés, évalués et pondérés lors d'une estimation sur le terrain. Cette expertise fournit un ordre de grandeur pour négocier une transaction ou établir une valeur lors d'une succession. Cette valeur se situe généralement dans une fourchette allant de 50 centimes à 5 francs par m². Les «Directives pour l'estimation des valeurs de forêts» de la Société forestière suisse (SFS) proposent des outils de calcul détaillé.

Vente et achat de forêts

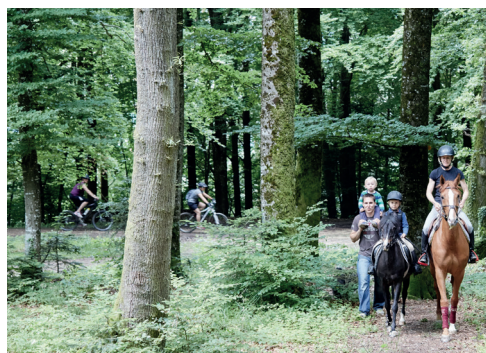
Toute personne physique ou morale peut vendre ou acheter une forêt. Les partenaires contractuels jouissant de la capacité civile peuvent régler l'aliénation de la forêt par un contrat de vente. Seuls la vente de forêts communales ou de forêts de corporations et le partage de parcelles forestières requièrent une autorisation cantonale. La forêt est soumise au droit foncier rural agricole et aux conditions de vente particulières qui en découlent.

Il est rare qu'une forêt soit mise en vente. En général, les propriétaires sont très attachés à leur bien. C'est pourquoi il n'existe pas de plateforme ou de structure similaire pour la vente et l'achat de forêts. Les personnes qui souhaite-

raient néanmoins acquérir une parcelle forestière peuvent s'adresser à des forestiers ou placer une annonce dans la presse locale ou spécialisée.

La propriété

On dénombre en Suisse quelque 3500 propriétaires forestiers publics et 244000 privés. Environ 30% de la surface forestière est en mains privées, 35% appartient à des organisations de droit public comme les bourgeoisies et les corporations, environ 30% à des communes, et 5% à la Confédération et aux cantons. Particularité à noter, à l'inverse des communes, de la Confédération et des cantons, bourgeoisies et corporations ne peuvent pas compenser d'éventuels déficits par les rentrées fiscales.



En haut, la «valeur récréative» de la forêt est estimée entre 2 et 4 milliards de francs. En bas, la valeur commerciale dépend de plusieurs facteurs. (photos ForêtSuisse)

Les droits de propriété et d'utilisation des propriétaires forestiers, et donc leur liberté d'action, sont fortement limités par le droit d'accès inscrit dans la législation par diverses restrictions d'usage.

Pour en savoir plus

Sous www.foretsuisse.ch, vous trouverez d'autres informations intéressantes ainsi que des liens utiles vers l'économie forestière et l'industrie du bois.

Soleure, mai 2019

Des enquêtes montrent l'attachement que la population voue à la forêt. La «valeur récréative» de la forêt suisse est évaluée entre 2 et 4 milliards de francs par année, soit 2300 francs par hectare!
